



Les Producteurs
d'œufs d'incubation
du Québec

Rapport annuel | 2018



TABLE DES MATIÈRES

Message du président — 4

Profil et structure — 6

Rapport des activités — 9

Rapport du Comité de production
des œufs d'incubation de poulet à chair — 16

Rapport sur les programmes et la santé des oiseaux — 18

Rapport sur le contingentement — 19

Statistiques — 21

MESSAGE DU PRÉSIDENT



L'année 2018 fut une année d'accomplissements et de transition pour les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ). Nous avons su relever d'importants défis et mettre la table pour divers projets qui verront le jour prochainement. C'est donc avec enthousiasme que je vous présente notre bilan des derniers mois.

Vous n'êtes pas sans savoir que la production d'œufs d'incubation requiert l'investissement d'efforts constants et une habileté à composer avec divers risques. Lorsque ceux-ci ne se matérialisent pas en événements perturbateurs, notre travail peut être très gratifiant. Lorsque des sinistres ou des bouleversements de l'environnement politique nous secouent, comme ce fut le cas en 2018, nous n'avons d'autre choix que de surmonter les embûches qui se dressent devant notre secteur.

Au chapitre des difficultés rencontrées, notons d'abord l'éclosion, dans la région de Lanaudière, de trois cas de *Laryngotrachéite infectieuse* sur des sites de production d'œufs d'incubation et de huit autres cas dans le secteur du poulet. Aux premières loges de cette crise, je suis plus que jamais convaincu de la pertinence de nos efforts en matière de biosécurité et du bien-fondé de la mise en œuvre du Régime d'indemnisation des maladies avicoles du Québec (RIMAQ). À ce sujet, soulignons que l'entrée en vigueur du RIMAQ, prévue en 2018, fut légèrement retardée par le processus d'approbation de l'Autorité des marchés financiers du Québec. L'introduction officielle du régime est néanmoins attendue au début de l'année 2019, ce qui constituera une excellente nouvelle pour la filière avicole.

Le déferlement d'une vague d'incertitude en matière de santé des oiseaux ne fut pas le seul défi rencontré en 2018. D'abord ébranlés par la conclusion du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), les secteurs sous gestion de l'offre se sont à nouveau retrouvés parmi les grands perdants de la conclusion de l'Accord Canada - États-Unis - Mexique (ACÉUM). Bien que le secteur des œufs d'incubation fut passablement épargné des concessions effectuées par le Canada dans cette nouvelle entente commerciale, nous devons composer avec les impacts indirects

des accès accordés dans le secteur du poulet. Les reculs de production qui pourraient survenir s'ajouteraient ainsi aux impacts attendus du PTPGP, qui correspondront déjà à une perte de production de plus 34 millions d'œufs d'incubation annuellement, lorsque le contingent tarifaire aura été pleinement accordé. Les récentes concessions effectuées par le gouvernement canadien dans les secteurs sous gestion de l'offre constituent assurément des brèches qui nuisent à la viabilité et à la stabilité du système. Nous devons donc demeurer mobilisés et poursuivre nos démarches de défense de la gestion de l'offre!

À l'exception des enjeux commerciaux – et sur une note positive cette fois – deux dossiers ont retenu notre attention cette année à l'échelle nationale. D'abord, l'achèvement du Programme de soins aux animaux (PSA) s'est matérialisé au cours des derniers mois. Fruit d'un travail rigoureux, il pourra être mis en œuvre rapidement et représente un argument persuasif pour le maintien de la confiance du public. Les discussions à l'égard de son contenu auront par ailleurs mis en lumière les limites de nos connaissances sur les impacts du niveau d'ammoniac sur la santé des oiseaux. Elles auront donc mené au démarrage d'un grand chantier de recherche sur l'incidence de l'ammoniac sur le bien-être des poudeuses d'œufs d'incubation.

Afin de favoriser et faciliter la pleine atteinte de l'allocation nationale, les membres des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) se sont également entendus sur la mise en place d'une marge de contingence. Celle-ci permet aux provinces de produire un volume excédentaire pouvant équivaloir jusqu'à 1 % de leur allocation respective, si l'état du marché le justifie et si les offices provinciaux y consentent. Nous espérons que ce nouveau mécanisme, qui prend la forme d'un projet pilote de cinq ans, saura répondre aux enjeux de flexibilité de l'allocation canadienne régulièrement soulignés par les POIQ.

À l'échelle provinciale, nous avons réalisé d'importants progrès dans l'élaboration d'un protocole de dépistage pour *Salmonella* Enteritidis et d'un régime d'indemnisation y étant associé. Ce grand projet, qui devrait être lancé officiellement en 2020, permettra de réduire la prévalence des salmonelles dans nos poulaillers, de poursuivre nos démarches d'amélioration continue de la qualité de nos produits et d'offrir un outil de gestion des risques aux productrices et producteurs en cas de contamination.

Au chapitre des bonnes nouvelles, l'atteinte des allocations provinciales, la révision du Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs et l'augmentation des volumes accordés aux bénéficiaires de prêt qui l'accompagne doivent aussi être soulignées. Au

cours des prochaines années, les bénéficiaires du programme verront leur prêt de contingent varier en fonction de l'évolution du taux d'utilisation. Je suis convaincu que cet accès à la croissance du marché saura contribuer à leur succès.

Je faisais précédemment mention d'une année 2018 sous le signe de la transition. Cette transition, notamment liée à l'incubation de plusieurs dossiers en vue de 2019, s'est aussi opérée au sein de l'équipe des POIQ. Après 33 ans de contribution exceptionnelle au sein de l'organisation, Pierre Belleau s'est prévalu d'une retraite bien méritée. Nous avons donc accueilli un nouveau directeur général, Simon Doré-Ouellet, qui a pu bénéficier du mentorat de son prédécesseur. Un transfert en douceur des dossiers a été assuré grâce au bon travail de tout le personnel. J'en profite d'ailleurs pour souligner, en mon nom et en celui du conseil d'administration, la chance que nous avons de pouvoir compter sur des effectifs passionnés et compétents!

Pour conclure, je souhaite saluer le climat de collaboration qui règne entre les POIQ, nos membres et nos acheteurs, les couvoiriers. Nous abordons avec ouverture les enjeux qui nous unissent et nous divisent, ce qui nous place dans une position enviable pour trouver des solutions équilibrées. Peu de filières peuvent en dire autant! Je tiens

également à remercier les productrices et producteurs, ainsi que les éleveuses et éleveurs, qui, par l'entremise de leur dévouement, font rayonner notre secteur. L'imposition collective de standards élevés en matière de production et de responsabilité sociale entraîne plusieurs défis, mais j'ai la ferme conviction d'être entouré de membres prêts à les relever.



Gyslain Loyer, président





PROFIL ET STRUCTURE

Fondés en 1973 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et affiliés à l'UPA, les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) représentent les productrices et producteurs québécois d'œufs d'incubation de poulet à chair et de poudeuse d'œufs. Ils comptent également dans leurs rangs, à titre de membres associés, les éleveuses et éleveurs d'oiseaux reproducteurs ainsi que les productrices et producteurs d'œufs d'incubation de race chantecler.

Puisqu'ils ont signé, en 1986, l'Entente fédérale-provinciale sur la commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair, les POIQ sont également membres des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Mission

Les POIQ ont pour mission d'appuyer leurs membres qui œuvrent à la production d'œufs d'incubation de qualité, selon les plus hauts standards entre autres de santé et bien-être animal, de salubrité et de protection de l'environnement.

Pour ce faire, les POIQ s'impliquent activement dans :

- La défense et la promotion de la gestion de l'offre;
- La mise en marché des œufs d'incubation par l'entremise d'un plan conjoint, des règlements et de conventions de mise en marché qui en découlent;
- Le développement et l'application de programmes permettant de satisfaire les attentes sociétales;
- La représentation de leurs membres auprès des diverses instances gouvernementales et partenaires.

Vision

Forts, dynamiques, rassembleurs et consensuels, les POIQ veillent à la pérennité de leurs membres et à la performance du secteur. Les POIQ sont reconnus pour leur leadership et leur culture d'innovation.

Valeurs

Intégrité et transparence
Équité et respect
Concertation et collaboration
Crédibilité et professionnalisme
Responsabilité sociale

Conseil d'administration



Clément Allard



Denis Caron



Martine Laporte
(jusqu'en octobre 2018)



Gyslain Loyer



Robert Massé



Sébastien Morin



David Phaneuf

Personnel



Pierre Belleau
Directeur général
(jusqu'en avril 2018)



Simon Doré-Ouellet
Directeur général
(depuis avril 2018)



Geneviève Drouin
Adjointe
administrative



Benoit Gibeau
Agent de programmes
et d'information



Benoit Michaud
Agent de
commercialisation

Composition des comités

Conseil d'administration

Rôle

Donner suite aux orientations et décisions prises lors des assemblées;
Voir à l'application du Plan conjoint des producteurs d'œufs d'incubation du Québec.

Membres

Producteurs non-couvoiriers

Clément Allard
Martine Laporte
Gyslain Loyer
Robert Massé
David Phaneuf

Producteurs couvoiriers

Denis Caron
Sébastien Morin

Conseil exécutif

Rôle

Gérer les affaires courantes des POIQ et du plan conjoint;
Relève du conseil d'administration.

Membres

Président

Gyslain Loyer

1^{er} vice-président

Robert Massé

2^e vice-président

Clément Allard

Comité de surveillance

Rôle

Vérifier l'application de la Politique de rémunération et de remboursement des dépenses;
Examiner la justesse des opérations pour les autres frais encourus;
Recommander des modifications à la politique et aux processus administratifs.

Membres

David Phaneuf
Denis Caron

Comité de production des œufs d'incubation de poulet à chair

Rôle

Négocier avec les associations accréditées d'acheteurs les conditions de mise en marché : quantité à produire et prix;
Exécuter les mandats confiés par le conseil d'administration.

Membres

Gyslain Loyer
Robert Massé
Clément Allard
David Phaneuf

Conseil d'administration des fédérations régionales

Rôle

Représenter les intérêts des POIQ dans leur région regroupant sur leur territoire un nombre de producteurs supérieur au critère établi.

Membres

Lanaudière

Gyslain Loyer ou Martine Laporte

Centre-du-Québec

Valérie Jutras

Montérégie

Robert Massé ou David Phaneuf

RAPPORT DES ACTIVITÉS

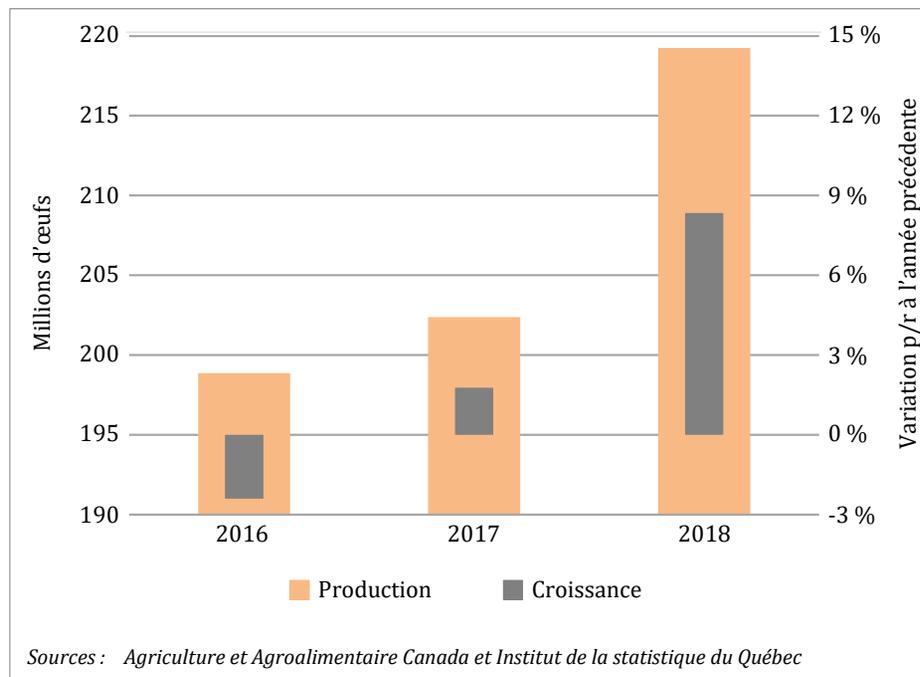
Survol des marchés

En 2018, des niveaux de production records ont été atteints, dans les deux secteurs régis par le plan conjoint.

Une hausse annuelle de 8,3 % de la production québécoise d'œufs d'incubation de poulet à chair, qui s'est élevée à 219 millions d'œufs, a été enregistrée. Cette production a été réalisée en dépit de nombreux cas de force majeure affectant plusieurs troupeaux, ce qui suggère que la problématique liée aux capacités insuffisantes de production au cours des dernières années semble être résolue. L'excellente performance des troupeaux reproducteurs du Québec et l'utilisation optimale des capacités de production ont rendu possible la réduction du recours aux importations par rapport aux années antérieures.

S'inscrivant dans un contexte de sous-production à l'échelle nationale, ce niveau exceptionnel de production provinciale a entraîné un dépassement des volumes alloués au Québec par les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC). Plusieurs facteurs, dont l'incertitude associée aux mécanismes interprovinciaux d'échange de contingent et l'évolution de la part québécoise de l'allocation canadienne de poulet expliquent la production excédentaire.

Production d'œufs d'incubation de poulet à chair



Pour une sixième année consécutive, le marché du poulet a été en croissance. Seule ombre au tableau, pour le Québec, la hausse a été de 2,3 % alors que pour l'ensemble du pays, elle a été de plus de 5 %. Cette situation s'explique par le système de croissance différenciée des Producteurs de poulet du Canada (PPC) qui bénéficie davantage à l'Ontario et à certaines provinces de l'ouest.



Dossiers nationaux

En outre, la production d'œufs d'incubation de poudeuse a également connu une croissance considérable en 2018. Elle s'est accrue de 24,8 % sur une base annuelle. Il est toutefois impératif de noter que la production avait diminué de 11,8 % en 2017 en raison d'un problème de santé dans un troupeau.

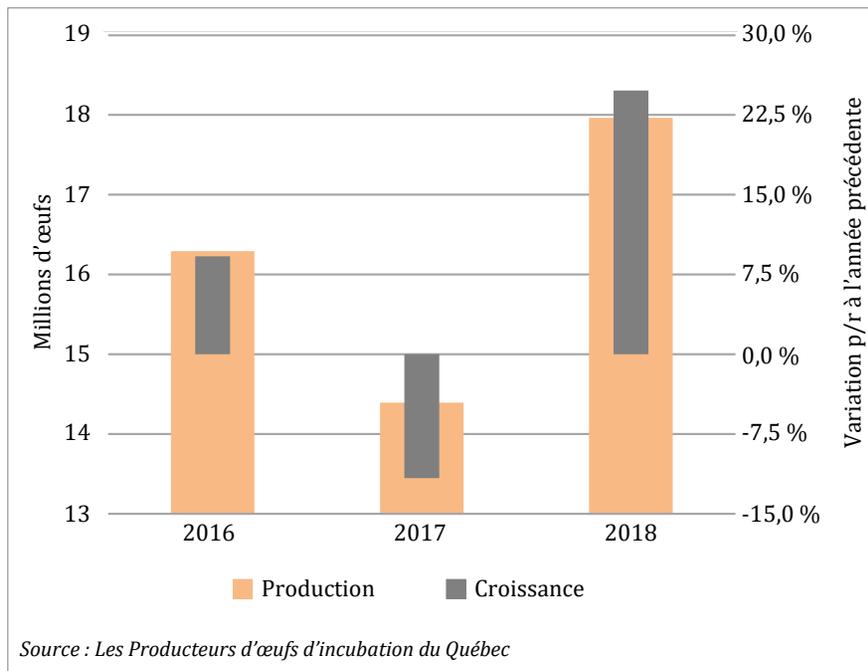
Au total, la production d'œufs d'incubation de poudeuse pour la dernière année s'est chiffrée à 17 963 126 œufs, ce qui constitue un nouveau sommet. L'amplitude de la variation de la demande québécoise en poulettes n'a pas été aussi grande que la croissance de la production d'œufs, mais le marché est demeuré robuste.

Les provinces membres des POIC ont convenu de mettre en place un nouvel outil afin de favoriser la production de 100 % de l'allocation nationale : une marge de contingence pouvant atteindre jusqu'à 1 % de l'allocation de chaque province. Cette marge pourra être utilisée annuellement au besoin; elle s'ajoutera ainsi à la marge de production excédentaire dont disposent les provinces signataires de l'Entente fédérale-provinciale (EFP). La marge de contingence sera en vigueur pour cinq ans et permettra de répondre aux besoins du marché national, malgré les aléas de la production des provinces.

En outre, l'Association des producteurs d'œufs d'incubation de la Nouvelle-Écosse a signalé aux POIC son intérêt à rejoindre l'organisation nationale. Des démarches sont en cours afin de réglementer la production néo-écossaise à l'échelle provinciale, ce qui constitue une première étape en vue de l'adhésion à l'organisation nationale.

Relativement aux activités régulières de gestion de l'EFP, il apparaît pertinent de souligner le renouvellement de la Convention de garantie, qui permet d'actualiser la caution financière donnée aux POIC à titre d'engagement du Québec à respecter son contingent de production. Également, les ententes liées à la gestion des contrats qui encadrent les exemptions de commercialisation des œufs provenant du Nouveau-Brunswick ont été maintenues, tout comme la location de quota prévue en vertu de l'Entente Québec-Ontario.

Production d'œufs d'incubation de poudeuse d'œufs



Défense de la gestion de l'offre et ententes commerciales

Les questions commerciales ont occupé une place prépondérante dans les activités des POIQ en 2018. L'incertitude associée aux négociations de libre-échange a entraîné la mobilisation constante du Mouvement pour la gestion de l'offre (MGO) et plusieurs exercices de représentation du côté des organisations nationales des secteurs sous gestion de l'offre (GO5), de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA).

PTPGP

En janvier dernier, le Canada et dix pays de la zone Asie-Pacifique ont conclu l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Malgré le retrait des États-Unis de l'Accord initial à douze pays, les concessions canadiennes dans les secteurs sous gestion de l'offre ont été maintenues dans la nouvelle entente. Le PTPGP est entré en vigueur au Canada le 30 décembre dernier et les contingents d'importation supplémentaires seront accordés graduellement au cours des 19 prochaines années.

ACÉUM

Plusieurs rondes de renégociation de l'ALÉNA se sont déroulées en 2018. Elles auront mené à la conclusion d'une nouvelle entente commerciale, l'Accord Canada - États-Unis - Mexique (ACÉUM). Bien qu'elle laisse la formule de calcul du contingent tarifaire des œufs d'incubation inchangée, l'ACÉUM pourrait avoir des répercussions négatives sur le secteur si la croissance du marché domestique du poulet ralentit significativement.

OMC

Les négociations afin de réduire les barrières tarifaires et les subventions causant des distorsions à l'échelle mondiale se sont poursuivies, sans engendrer de résultats concrets.

Au-delà des résultats des récentes négociations commerciales, les représentants des POIQ ont été très actifs afin de défendre la gestion de l'offre. Ils ont participé aux activités suivantes :

- Lancement de l'étude de La Coop fédérée, *Les répercussions économiques des changements au système de gestion de l'offre du Canada*;
- Rencontres formelles et informelles de députés fédéraux et provinciaux, en compagnie de l'UPA ou des GO5 nationaux;
- Rencontre du ministre fédéral de l'agriculture, Lawrence McAulay;
- Réunions des comités de coordination, technique et des communications du MGO, desquelles ont découlé les stratégies d'action du regroupement et des campagnes publicitaires;
- Activités de représentations lors des rondes de renégociation de l'ALÉNA;
- Manifestation de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) devant le bureau de comté de Justin Trudeau;
- Grande marche citoyenne de l'UPA et de ses partenaires, tenue sous le thème « Notre garde-manger en danger ».



Affiliation et relations avec les partenaires

Membres

POIC
Représentants et activités
Gyslain Loyer (délégué)
<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} vice-président (6 C. E., 7 C. A.) Comité de gestion de la production Représentant à la FCA (2 réunions) Planification stratégique des PPC (2 réunions) AGA Colombie-Britannique et Saskatchewan Groupe de travail sur la réduction des pathogènes Comité sur les compensations (ACÉUM - AAFC)
Robert Massé (substitut)
<ul style="list-style-type: none"> Président de l'ACPOIPC Réunions publiques et huis clos du C. A. Comité de gestion de la production Comité de la recherche Comité aviséur
Simon Doré-Ouellet et Pierre Belleau (gérants)
<ul style="list-style-type: none"> Réunion des gérants Réunions publiques et huis clos du C. A. Comité de gestion de la production Comité aviséur

EQCMA
Représentants et activités
Gyslain Loyer (délégué)
Simon Doré-Ouellet et Pierre Belleau (substitut)
<ul style="list-style-type: none"> AGA 5 réunions du C. A. Rencontre avec la FPRPQ

Affiliations

UPA
Représentants et activités
Gyslain Loyer (membre du conseil exécutif et membre du conseil général)
<ul style="list-style-type: none"> 12 C. E. 7 conseils généraux (Robert Massé et Clément Allard, ont remplacé à l'occasion) Rencontre des présidents et secrétaires des spécialités Congrès général <ul style="list-style-type: none"> • Table sur la mise en marché • Comité des finances • Comité des résolutions • Comité consultatif de l'immeuble
Simon Doré-Ouellet (directeur général)
<ul style="list-style-type: none"> Congrès général <ul style="list-style-type: none"> • Table des secrétaires des groupes spécialisés

Tables

Représentants et activités
Gyslain Loyer
Commission professionnelle de l'agriculture (UPA-La Coop fédérée)
Conseil de promotion de l'agroalimentaire québécois
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec
Clément Allard
Coalition exception agricole et alimentaire

Partenaires

Groupes	Activités auxquelles les POIQ ont participé
AGRICarières	Colloque
EVQ	AGA et Coupe Rogers
FPOQ	AGA et tournoi de golf
FRAQ	Manifestation et cocktail
LCQ	AGA, C. A. et comité de liaison
AQINAC	2 soupers-conférences, congrès, AGA et Rendez-vous avicole
CCTOV	Banquet hommage à Réal Côté

Environnement

Conformément au plan stratégique de l'organisation, les POIQ ont réalisé auprès de leurs membres un sondage sur les problématiques environnementales vécues. Les conclusions suivantes émanent des résultats obtenus :

- La gestion du fumier et l'entreposage des oiseaux morts ne représentent pas des enjeux pour le secteur;
- La récupération des eaux de lavage constitue une problématique importante et le travail amorcé dans ce dossier doit être poursuivi. Une lettre à ce sujet sera transmise au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en 2019;
- L'amorce des démarches pour le développement du bilan alimentaire comme nouvel outil de caractérisation des fumiers est reportée jusqu'à la possible reconnaissance, par le MELCC, d'un tel outil;
- Les délais d'obtention des certificats d'autorisation sont trop longs; les POIQ doivent réitérer le message à l'UPA et l'accompagner dans ses démarches auprès du MELCC.

À la suite de la modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) en 2017, plusieurs règlements doivent être modifiés. Le premier en liste fut le Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (REEIE). Pour les œufs d'incubation, le nombre d'oiseaux équivalent à une unité animale a été majoré, passant de 125 à 175 en ponte et de 250 à 275 en élevage. Le seuil d'assujettissement à la procédure d'évaluation a également été augmenté, passant de 1 000 à 1 300 unités animales pour une gestion sous fumier solide. Le REEIE ne devrait donc pas être contraignant pour la majorité des entreprises d'œufs d'incubation avant plusieurs années.

Par l'entremise de l'UPA, les POIQ ont également communiqué leurs commentaires et propositions concernant les modifications au Règlement sur les exploitations agricoles et au Règlement sur les déchets biomédicaux. L'entrée en vigueur des modifications a été reportée en 2019.

Recherche

Les travaux de mise en œuvre du Programme de soins aux animaux (PSA) ont exposé le manque de données scientifiques probantes sur les impacts de l'ammoniac sur le bien-être des oiseaux reproducteurs. Afin de remédier à cette situation, les provinces membres des POIC ont défini les effets et le contrôle de l'ammoniac à titre de principale priorité de recherche pour les prochaines années. Elles ont renouvelé leur contribution commune au Conseil de recherche en aviculture du Canada afin de permettre le lancement d'un grand chantier de recherche sur cette priorité en 2018.

Sur la scène provinciale, les engagements financiers et l'appui des POIQ ont tous été maintenus envers :

- l'Institut de recherche en économie contemporaine;
- la chaire de leadership en enseignement des bâtiments agricoles durables de l'Université Laval;
- la chaire de recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal; et,
- la chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaire de la Faculté de droit de l'Université Laval.

Les POIQ ont également participé, par l'entremise du MGO, au financement d'études sur les réelles possibilités d'exportation des produits laitiers et avicoles canadiens et sur les impacts du démantèlement du système de gestion de l'offre en Australie.

Main-d'œuvre

Conscients des difficultés engendrées par la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur agricole, les POIQ ont contribué financièrement à la réalisation d'une étude sur les conditions de travail des employés en agriculture. Une fiche spécifique au secteur avicole a également été produite par Groupe AGÉCO, le mandataire du projet. Cet outil permet aux productrices et producteurs de connaître les conditions de travail en vigueur dans le secteur. L'étude intégrale et la fiche sectorielle sont disponibles sur le site Internet de l'organisme AGRICarrières, qui a chapeauté cette démarche.

ÊTRE EMPLOYEUR EN AGRICULTURE
SECTEUR AVICOLE



Les POIQ ont également procédé à la révision de modules de formation spécifiques à la production des œufs d'incubation développés dans le cadre du programme AGRICompétences, une initiative nationale des POIC et du Conseil canadien des ressources humaines en agriculture. Ces modules, qui devraient être rendus disponibles pour les membres sur Internet en 2019, faciliteront la formation des employés à la ferme. À titre complémentaire, le Programme d'apprentissage en milieu de travail est, quant à lui, déjà accessible pour aider les membres à former leurs employés.

Valorisation et engagements

Les POIQ ont initié et participé à diverses activités de valorisation du secteur des œufs d'incubation en 2018.

- En mars, Simon Doré-Ouellet a animé une séance sur la mise en marché et la filière avicole dans un cours d'agroéconomie de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentaire (FSAA) de l'Université Laval.
- En mai, les POIQ ont invité des représentants d'organismes gouvernementaux et quelques collaborateurs de l'organisation à participer à une visite de couvoir et de ferme d'œufs d'incubation. Cette activité, menée en collaboration avec le Couvoir Ramsay, a permis d'informer les visiteurs sur le processus de production et d'incubation des œufs et de démontrer les efforts effectués par la filière afin de produire des œufs et des poussins de grande qualité.
- En septembre, les ambassadeurs des POIQ, Lise Tremblay et David Phaneuf, accompagnés de leur famille et de membres du personnel, ont animé avec passion le kiosque du secteur des œufs d'incubation à l'esplanade du Stade olympique de Montréal, lors des Portes ouvertes de l'UPA.

Un projet pilote d'octroi de bourses à des étudiants de la FSAA de l'Université Laval a par ailleurs été mené cette année, conformément aux orientations prises en 2017. Trois bourses de 1 000 \$ ont été offertes à des étudiants ayant effectué un stage estival dans le secteur des œufs d'incubation ou ayant réalisé leur séminaire de fin d'étude sur un sujet identifié comme prioritaire par l'organisation. Devant le succès rencontré par cette nouvelle formule de soutien, les POIQ ont conclu avec la FSAA une entente de financement de cinq ans pour l'octroi de ces trois bourses.



Administration

Afin de faire progresser les dossiers relatifs à l'administration du plan conjoint et d'assurer l'atteinte des objectifs définis dans le plan stratégique de l'organisation, les membres du conseil exécutif et du conseil d'administration se sont respectivement réunis à neuf et huit reprises. Trois conférences téléphoniques du conseil d'administration ont également été nécessaires. Tous les membres des POIQ ont, quant à eux, été conviés à l'assemblée générale annuelle en avril.

Conformément aux paramètres de son mandat, le comité de surveillance s'est réuni en février afin d'analyser les opérations administratives de 2017. Lors de cette rencontre, l'adoption d'une modification à la Politique de rémunération et de remboursement des dépenses à l'égard de la fréquence de présentation de certaines pièces justificatives a été recommandée.

Du point de vue administratif et réglementaire, plusieurs dossiers importants ont été traités en 2018. Parmi ceux-ci, notons notamment :

- Le renouvellement de l'entente de vérification des données des couvoirs avec la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ) pour cinq ans;
- L'adoption et le dépôt, pour approbation par la RMAAQ, de projets visant à :
 - Réviser le prêt de contingent attribué aux bénéficiaires du Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs (PENP) ainsi que les modalités d'octroi de ce dernier;
 - Réviser les critères d'admissibilité du Programme d'aide au démarrage (PAD) et l'aide financière octroyée dans le cadre du programme;

- Rendre obligatoire l'adhésion des membres au Régime d'indemnisation des maladies avicoles du Québec (RIMAQ);
- Simplifier les modalités du système centralisé de vente de quota (SCVQ) et éliminer les frais de dépôt d'offre de vente ou d'achat;
- Réviser les modalités relatives aux cas successifs de sous-production menant à des pénalités;
- La finalisation des modalités administratives du RIMAQ en collaboration avec l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) et l'Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC);
- Le lancement d'un processus de révision des outils de communication, qui devrait engendrer une refonte des bulletins d'information et la création d'une plateforme Internet utilisée par les membres.

L'avancement de ces dossiers n'aurait pas été possible, n'eût été l'excellent travail effectué par mes collègues. Leurs efforts méritent assurément d'être soulignés. Je profite également de l'occasion pour remercier, au nom de toute l'équipe des POIQ, les membres du conseil d'administration pour leur appui dans la réalisation des mandats qu'ils nous confient, pour la confiance qu'ils nous témoignent et pour leur implication dans les projets déterminants pour l'avenir du secteur.



Simon Doré-Ouellet, directeur général

RAPPORT DU COMITÉ DE PRODUCTION

Le comité de production s'est réuni à quatre reprises. Trois conférences téléphoniques ont également été requises. Ces instances ont permis au comité de remplir les mandats qui lui sont confiés en vertu du plan conjoint, notamment en ce qui a trait aux questions portant sur la santé, la salubrité et le bien-être des oiseaux, ainsi que sur la négociation de la demande et du prix.

Santé, salubrité et bien-être des oiseaux

Les membres du comité se sont penchés sur les modifications proposées aux programmes nationaux (PSA et Programme canadien de qualité des œufs d'incubation - PCQOI), aux normes nationales de biosécurité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), aux priorités de recherche et à divers documents liés à la capture et l'abattage des oiseaux, puis ont émis des recommandations pour les instances nationales. Ils ont également participé à l'élaboration du protocole de dépistage pour *Salmonella* Enteritidis (*S. Enteritidis*).

Négociation de la demande

À la suite des réunions des POIC de mars, juillet et novembre, lors desquelles les allocations de production octroyées aux provinces sont révisées et émises, les POIQ se sont entendus avec les associations accréditées, Les Couvoiriers du Québec inc. (LCQ) et La Coop fédérée, sur les taux d'utilisation des contingents. Après avoir débuté l'année à 139,5 %, le taux d'utilisation pour le cycle C-2018 a été révisé à la baisse pour finalement être fixé à 138,0 %. Le taux d'utilisation du cycle C-2019 a quant à lui été établi à 139,5 % en mars, puis révisé deux fois, pour atteindre 138,6 % en novembre. En outre, un ralentissement de la croissance du marché du poulet apparaît inévitable pour la prochaine année.

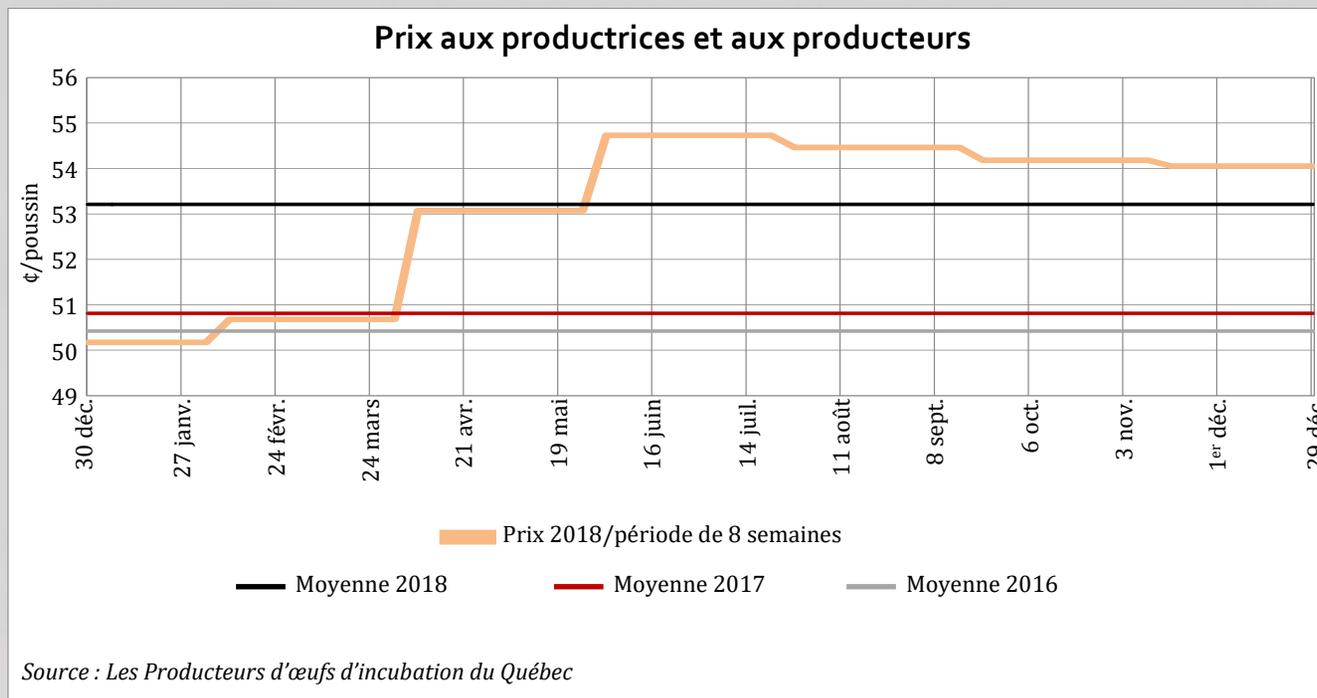


Gyslain Loyer
Président

David Phaneuf
Robert Massé
Clément Allard
Membres

Négociation du prix

Une conférence téléphonique du comité des prix a été tenue en décembre, afin de discuter des implications financières de la mise en œuvre du Régime d'indemnisation des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (RIPOIQ). Une proposition de hausse de prix a ainsi été présentée par le comité de production. Puisqu'une réponse est attendue en 2019, l'entente avec les associations accréditées d'ajustement du prix pour les œufs d'incubation de poulet à chair a été maintenue en 2018. Au cours de l'année, le prix payé aux productrices et producteurs a fluctué entre 0,5017 \$ et 0,5473 \$. La révision du coût de production ontarien a engendré une hausse progressive du prix de 0,0405 \$ entre mars et juin. Finalement, le prix moyen payé aux productrices et producteurs pour l'année 2018 s'est élevé à 0,5321 \$, ce qui représente des hausses respectives de 0,0279 \$ et 0,024 \$ par rapport aux prix moyens payés en 2016 et 2017.



RAPPORT SUR LES PROGRAMMES ET LA SANTÉ DES OISEAUX

Programme de soins aux animaux et Programme canadien de qualité des œufs d'incubation

La version finale du PSA a été adoptée en novembre 2018 par les membres des POIC. Le programme, fondé sur les exigences du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons*, entrera en vigueur au Québec à compter du 1^{er} juin 2019. En vue du lancement officiel du PSA, les POIQ ont préparé un plan biennal de formation, d'implantation et de certification.

Au cours de la dernière année, des modifications ont aussi été apportées au PCQOI. Celles-ci découlent de recommandations de la Fédération canadienne des couvoirs et s'inscrivent dans le processus d'amélioration continue de la qualité des œufs d'incubation. Dès 2019, les modifications relatives à la collecte et au tri, au lavage et à l'entreposage des œufs seront en vigueur. En 2018, le renouvellement de la certification PCQOI a été obtenu par l'ensemble des entreprises soumises aux audits de la firme externe Gestion Qualiterra.

Par ailleurs, les récents changements aux programmes entraînent une révision du cycle d'audit pour les prochaines années. Le cycle actuel de douze mois avec une date anniversaire fixe passera progressivement vers un cycle de 15 mois avec une date anniversaire mobile. Les audits partiels seront éliminés et des audits complets et de dossiers seront effectués en alternance.

LTI dans Lanaudière

La région de Lanaudière fut le théâtre d'une série d'éclosions de laryngotrachéite infectieuse sur des sites de production d'œufs d'incubation et de poulet à chair entre le 14 juin et le 7 novembre. Les POIQ ont donc travaillé de concert avec l'EQCMA et les autres partenaires de la filière avicole afin de limiter la propagation de la maladie et d'inciter les membres à mettre en œuvre des mesures de biosécurité accrue dans la zone à risque.

Protocole de dépistage *S. Enteritidis*

Les démarches entamées en 2017 afin de doter le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair d'un protocole de dépistage *S. Enteritidis* se sont poursuivies cette année. Des efforts ont notamment été investis dans la préparation d'un protocole détaillant les actions des parties impliquées et d'ententes de service pour la collecte et l'analyse des échantillons. Les POIQ ont également rencontré de nombreux intervenants afin d'évaluer la faisabilité de la mise en œuvre d'un régime d'indemnisation pour les producteurs et les productrices aux prises avec *S. Enteritidis* et *Mycoplasma synoviae*, le RIPOIQ.



RAPPORT SUR LE CONTINGEMENT

Aucune offre de vente de quota par l'entremise du système SCVQ n'a été déposée en 2018. En début d'année, les 20 transferts de quota découlant de l'édition 2016 du SCVQ ont toutefois été complétés. Une transaction de quota de gré à gré a aussi été traitée dans la production d'œufs d'incubation de poulet à chair.

Les producteurs et productrices ont eu recours à divers mécanismes réglementaires afin de gérer leur contingent. Un total de 18,6 millions d'œufs, découlant de 37 baux de location de quota, ont été échangés entre les membres.

	Quantités	
	Baux	Œufs
Type ponte	4	5,9 M
Type chair	33	12,7 M

Les conditions réglementaires étant respectées, les POIQ ont pu émettre des allocations additionnelles de production. Celles-ci ont été attribuées, sous forme d'ajustements de fin de cycle, aux producteurs et productrices d'œufs d'incubation de poulet à chair dont la production dépassait les limites établies. La somme des ajustements est de 2,3 millions d'œufs. Pour chacun des œufs ainsi octroyés, les bénéficiaires ont dû verser aux POIQ un montant de 4,0 ¢.

Un total de huit dossiers de force majeure, résultant d'incendies de poulaillers ou de contamination de troupeaux par des pathogènes, ont été traités. Certains de ces dossiers ont engendré des reprises de production pour des cycles subséquents.

Des modifications à la Politique d'exportation 1 des POIQ ont été adoptées afin de permettre les exportations d'œufs d'incubation de poulet à chair pour incubation à forfait sans retour des poussins. Conformément aux politiques en vigueur, les POIQ ont émis, au cycle C-2018, un contingent d'exportation d'œufs d'incubation de poulet à chair. Des crédits de production pour le même type d'œufs ont, de plus, été octroyés à un producteur ayant exporté des poussins.

Relève

Un troisième bénéficiaire du Programme PENP a effectué son premier cycle de production en 2018. Il est à noter que les modifications récemment apportées au PENP seront mises en œuvre lors de la prochaine édition du concours, qui aura lieu en 2019.

L'aide financière offerte par l'entremise du PAD a été octroyée aux personnes suivantes s'étant qualifiées :

Richard Gauthier
Ferme RPJ Gauthier
David Phaneuf
Ferme Fatran inc.
Audrey Bélanger
Ferme Lafeuille inc.
Maxime Bélanger
Ferme Lafeuille inc.



Benoit Michaud,
agent de commercialisation

Contingentement et production

		C-2016	C-2017	C-2018
Œufs d'incubation de poulet à chair	Quota global	153 467 478	153 467 478	153 467 476
	Taux d'utilisation	127,7 %	134,0 %	138,0 %
	Quota global ajusté	195 977 969	205 646 421	211 785 117
	Reprises, remises, prêts de contingent	2 198 260	2 147 765	3 085 906
	Exportations	4 112 188	4 261 143	4 661 181
	Quota émis	202 288 417	212 055 329	219 532 204
	Production	198 925 528	202 433 032	219 079 884
	Production / quota émis	98,3 %	95,5 %	99,8 %
	Croissance de la production par rapport au cycle précédent	-2,4 %	1,8 %	8,2 %
	Ajustements de fin de cycle	0	0	2 315 233
		P-2016	P-2017	P-2018
Œufs d'incubation de poudeuse d'œufs	Quota global	19 642 810	19 642 810	19 642 810
	Taux d'utilisation	83,0 %	73,5 %	91,5 %
	Quota global ajusté	16 303 532	14 437 465	17 974 270
	Reprises ou remises	183	11 353	1 099
	Quota émis	16 303 715	14 448 818	17 975 369
	Production	16 292 362	14 393 858	17 963 126
	Production / quota émis	99,9 %	99,6 %	99,9 %
Croissance de la production par rapport au cycle précédent	9,2 %	-11,7 %	24,8 %	

Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

STATISTIQUES

ŒUFS D'INCUBATION DE POULET À CHAIR - SOMMAIRE DU MARCHÉ

		2016		2017		2018	
ŒUFS							
Provenance	Production québécoise	198 862 717	80,4 %	202 377 331	77,7 %	219 251 524	83,0 %
	Importation	46 311 070	18,7 %	55 397 961	21,3 %	42 178 420	16,0 %
	Marché interprovincial	2 228 748	0,9 %	2 748 918	1,1 %	2 718 882	1,0 %
	Total des œufs de toutes provenances	247 402 535	100,0 %	260 524 210	100,0 %	264 148 826	100,0 %
Destination	Mis en incubation au Québec	247 303 895	100,0 %	260 270 320	99,9 %	261 526 100	99,0 %
	Exportation	0	0,0 %	720	0,0 %	2 222 616	0,8 %
	Marché interprovincial	98 640	0,0 %	253 170	0,1 %	400 110	0,2 %
	Total des œufs de toutes destinations	247 402 535	100,0 %	260 524 210	100,0 %	264 148 826	100,0 %
POUSSINS							
Provenance	Production québécoise	203 579 041	96,4 %	213 101 239	96,5 %	215 096 518	97,0 %
	Importation	7 520 609	3,6 %	7 607 592	3,4 %	6 555 481	3,0 %
	Marché interprovincial	90 055	0,0 %	30 812	0,0 %	71 063	0,0 %
	Total des poussins de toutes provenances	211 189 705	100,0 %	220 739 643	100,0 %	221 723 062	100,0 %
Destination	Placés au Québec	193 035 477	91,4 %	200 802 287	91,0 %	204 323 496	92,2 %
	Exportation	3 253 133	1,5 %	3 354 550	1,5 %	1 954 559	0,9 %
	Marché interprovincial	14 901 095	7,1 %	16 582 806	7,5 %	15 445 007	7,0 %
	Total des poussins de toutes destinations	211 189 705	100,0 %	220 739 643	100 %	221 723 062	100,0 %

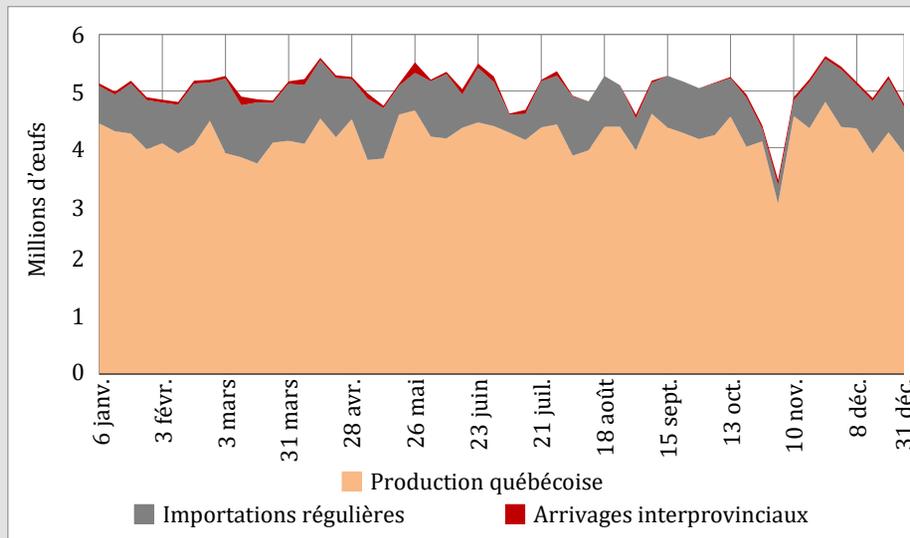
Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Institut de la statistique du Québec

Approvisionnement en œufs

Hebdomadaires

Les approvisionnements hebdomadaires des couvoirs au cours de l'année 2018 ont fluctué entre 3,4 et 5,6 M d'œufs. Les importations ont peu fluctué d'une semaine à l'autre, alors que les arrivages d'œufs en provenance d'autres provinces ont été plus importants durant la première moitié de l'année.

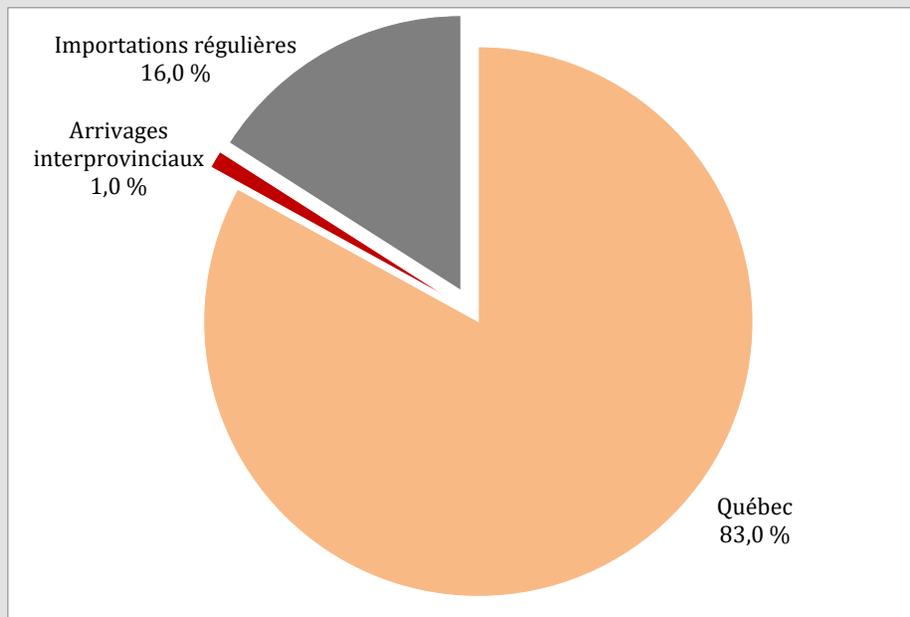
Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Institut de la statistique du Québec



Annuels

Cette année, les producteurs québécois ont expédié 219,3 M d'œufs aux couvoirs. Les importations se sont établies à 42,2 M d'œufs. Contrairement à l'année précédente, aucune importation ne s'est matérialisée à la suite de l'émission de permis supplémentaires.

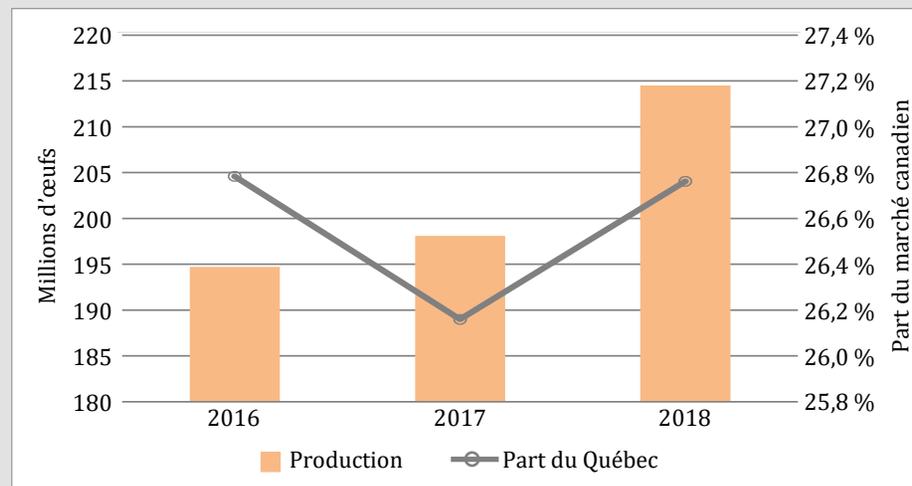
Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Institut de la statistique du Québec



Production et part du marché canadien

La production québécoise dédiée à l’approvisionnement du marché canadien en 2018 s’est chiffrée à 214,5 M d’œufs. Une hausse de 16,4 M d’œufs par rapport à la production de l’année précédente fut donc notée. Par ailleurs, la part du marché canadien occupée par la production québécoise s’est établie à 26,8 %, ce qui équivaut à une augmentation de 0,6 point de pourcentage par rapport à l’année précédente. La part de l’allocation du Québec à l’échelle canadienne était de 26,5 % en 2018.

Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada
et Les Producteurs d’œufs d’incubation du Canada

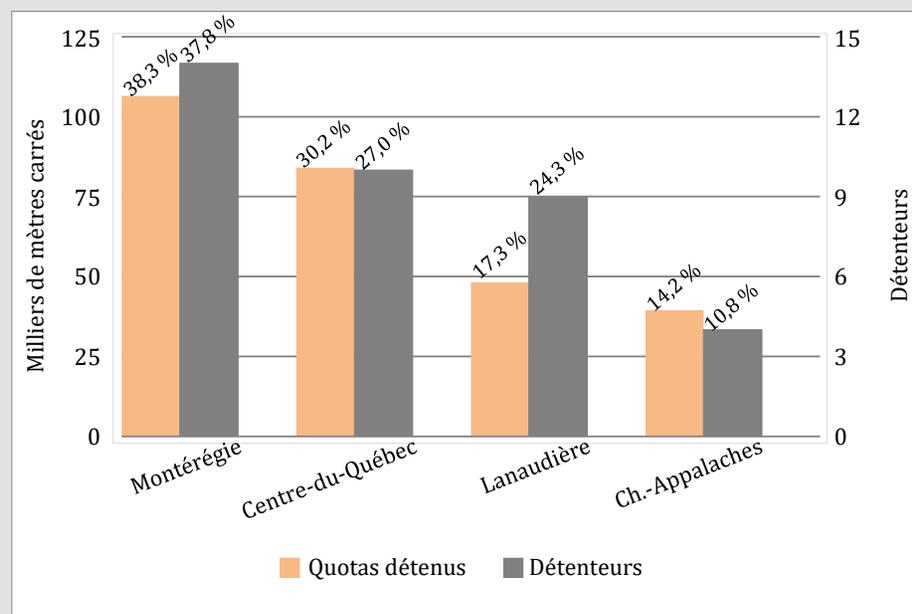


Répartition régionale

Quotas détenus et détenteurs de quota

Un peu plus de 68 % des 278 126 m² de quota de production émis sont exploités sur le territoire des fédérations de l’UPA de la Montérégie et du Centre-du-Québec. Les régions de Lanaudière et Chaudière-Appalaches se partagent les autres unités émises. En outre, 89,2 % des détenteurs de quota et de prêt de contingent sont situés en Montérégie, au Centre-du-Québec ou dans Lanaudière. Le territoire de la Fédération de l’UPA de Chaudière-Appalaches regroupe ainsi 10,8 % des détenteurs de quota.

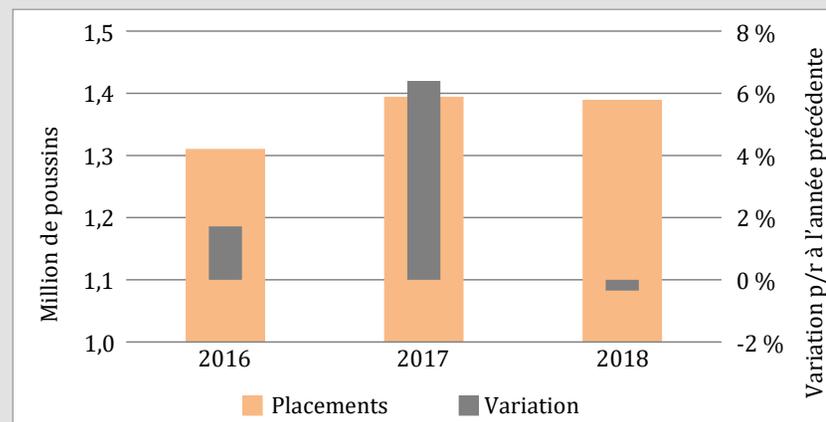
Source : Les Producteurs d’œufs d’incubation du Québec



Placements de femelles de reproduction

Les placements de femelles de reproduction un jour payées pour la ponte sur le territoire québécois ont totalisé 1,39 M en 2018. Ces placements sont en baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente.

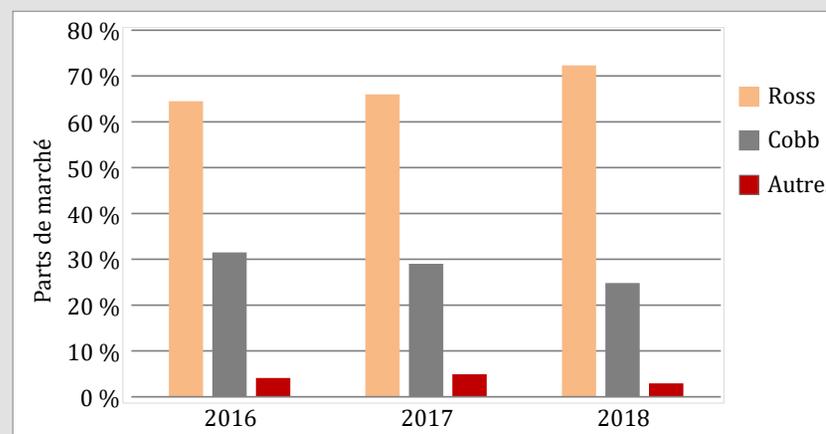
Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec



Portrait des lignées

La lignée Ross a accentué sa présence sur le marché québécois, atteignant 72,3 % des parts de marché. Un bond de plus de 6 points de pourcentage a ainsi été observé en faveur de cette lignée. La lignée Cobb a représenté 24,8 % des parts du marché provincial cette année, alors que les lignées Hubbard et Sasso se sont partagé 2,9 % des placements.

Source : Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec



Productivité

La productivité des troupeaux québécois a été la plus élevée jamais enregistrée, tant en valeur absolue qu'en valeur uniformisée pour un même âge d'abattage. La productivité enregistrée en 2018 a donc surpassé celles notées en 2016 et 2017 de plus de 2,5 œufs par poule un jour payée. Le taux moyen annuel d'éclosion a, de son côté, diminué de 0,34 point de pourcentage par rapport à celui de 2017, mais a été plus élevé de 0,06 point de pourcentage que celui de 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Paramètres	2016	2017	2018
Nombre d'œufs par poule un jour payée	158,6	161,9	162,6
Âge moyen pondéré annuel d'abattage en semaines	63,1	64,5	63,6
Taux moyen annuel d'éclosion	82,55 %	82,95 %	82,61 %

Conçu et publié par

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, bureau 515
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530 / 40
Télécopieur : 450 679-3652
Courriel : poiq@upa.qc.ca
Site Internet : <http://www.poiq.ca>

Photographe

Nancy Gagnon photographe

Dépôt légal, 2^e trimestre 2019

Bibliothèque et archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-9817430